destruction de la flottille huronne et la fondation du fort de Richelieu. La situation de la colonie se trouve expliquée par ces deux événements.

Il n'y avait encore aucun Sauvage établi aux Trois-Rivières. La protection du fort ne suffisait pas pour décider les tribus ou bandes nomades à s'y fixer permanemment, elles poursuivaient leur existence d'autrefois, et ne se montraient qu'en passant à la chapelle et au magasin de la traite.

Du côté des blancs, pareille abstention. Les Trois-Rivières étaient toujours un poste avancé dans l'intérieur du Canada, ce qui ne constituait pas un caractère rassurant. Le groupe principal des colons s'était formé à Beauport, qui était comme la banlieue de Québec, et ne cherchait point à se répandre vers le haut du fleuve, où la guerre exerçait des ravages presque continuels.

Il est vrai que les Montagnais et quelques Algonquins s'établissaient à Sillery depuis quatre ou cinq ans, mais c'était à la faveur du voisinage de Québec, et parce que le poste des Trois-Rivières était, par sa situation géographique, désigné d'avance aux attaques de l'ennemi.

C'était là, en effet, que régnait le danger. Tant pour la traite que pour la colonisation de la Nouvelle-France, le développement des Trois-Rivières était une question à résoudre, de même que la sûreté du pays en général exigeait que l'on prît des mesures pour gêner, siron arrêter tout à-fait, les incursions des Iroquois.

Toute entreprise de culture hors de la portée des armes à feu du fort des Trois-Rivières était une témérité. Contre un ennemi qui tend des embûches en toute saison et que l'on est sans cesse exposé à rencontrer à deux pas de sa demeure, caché dans un repli du terrain, ou épiant à l'orée des bois, il n'y a guère de moyen de résistance. La seule tactique avantageuse eut été d'envoyer des troupes ravager le pays des Cinq-Nations et les réduire par la nécessité à ne plus molester les établissements français,—mais, en ce moment, on était loin d'avoir des soldats sous la main pour cette entreprise, qui, toute nécessaire qu'elle fût, n'eût lieu que vingt-cinq ans après.

En 1642, la force armée de la colonie était de quinze soldats en garnison à Québec, et à peu près soixante-dix aux Trois-Rivières, allant quelques fois opérer des reconnaissances sur le fleuve jusqu'à Montréal, ou aux îles du lac Saint-Pierre, selon le besoin. Six ans après, il n'y en avait encore que cinq cents, dispersés du lac Supérieur au golfe St. Laurent.

Ces faibles ressources ne permettaient, en 1642, qu'une sorte d'opération, savoir : répéter ce que l'on avait fait en 1633 lorsqu'on